

Portrait

Un réfugié champion d'intégration

Ahmed Alazbat Requéant d'asile, il a pu se rendre en Grèce pour parler du modèle genevois d'apprentissage des langues

Antoine Grosjean Texte
Lucien Fortunati Photo

«**T**out le monde me disait: un requérant d'asile au bénéfice d'un permis N ne sera jamais autorisé à voyager hors de Suisse. Mais rien n'est impossible tant qu'on n'a pas essayé!» Ahmed Alazbat, un Palestinien de 29 ans réfugié à Genève, a donc compulsé la législation suisse et réussi à convaincre le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) de lui octroyer exceptionnellement un passeport provisoire pour se rendre en Grèce. Parti vendredi, grâce au soutien du Centre social protestant et de l'Université de Genève, il passe dix jours sur l'île de Lesbos, où il est invité à une conférence sur l'apprentissage des langues par les migrants. Mardi, il y a fait un exposé pour présenter les programmes d'intégration genevois auxquels il a pris part. Ahmed a mis un point d'honneur à faire son allocution en français. Une véritable gageure: quand il est arrivé à Genève il y a deux ans, il ne parlait pas un traître mot de la langue de Molière! Mais aujourd'hui, il s'exprime aisément dans cet idiome.

Par respect pour la Suisse

Quelques mois après son arrivée en Suisse, le requérant d'asile commence à suivre les cours de français de l'Hospice général. Puis, il fait du bénévolat pour la Croix-Rouge, la Ville de Genève, Antigal et d'autres festivals. «Grâce à toutes ces activités, j'ai rencontré les gens d'ici, ce qui m'a permis de connaître leur culture et de pratiquer le français», raconte-t-il. En 2018, il participe au programme UniR de l'Université de Genève, formant un binôme avec une étudiante en psychologie qu'il rencontre régulièrement, toujours dans le but de perfectionner sa connaissance de notre langue. «Apprendre le français est une question de respect envers le pays qui m'a accueilli», estime-t-il.

Le jeune Palestinien s'attelle par ailleurs à compléter sa formation professionnelle, en vue d'obtenir l'équivalence de son diplôme de travailleur social.

Dans le cadre du programme Horizon académique de l'Université de Genève, il effectue actuellement un stage avec des éducateurs et des psychomotriciens de l'association Equilibrio. Auparavant, il avait déjà fait un stage avec des enfants autistes. Suivant en outre des cours en tant qu'auditeur libre à la Faculté de psychologie, il compte se lancer en 2020 dans un master en psychomotricité.

La fuite, la mort dans l'âme

Ahmed Alazbat quitte la bande de Gaza fin 2016, en catimini, sans même en parler à sa femme, pour ne pas risquer de la compromettre. «Je ne savais pas si j'allais réussir, explique-t-il. Mais je n'étais plus en sécurité là-bas.» Il s'est rendu suspect aux yeux du régime en participant à des activités culturelles abordant la situation à Gaza, ainsi qu'en s'intéressant à l'anthroposophie, le mouvement ésotérique fondé par Rudolf Steiner. Cela lui vaut de passer à deux reprises par la case prison, où il subit des mauvais traitements. Alors qu'il était étudiant, en 2007, il avait été dans le coma après avoir reçu plusieurs balles perdues lors d'un échange de tirs dans la rue entre le Hamas et le Fatah.

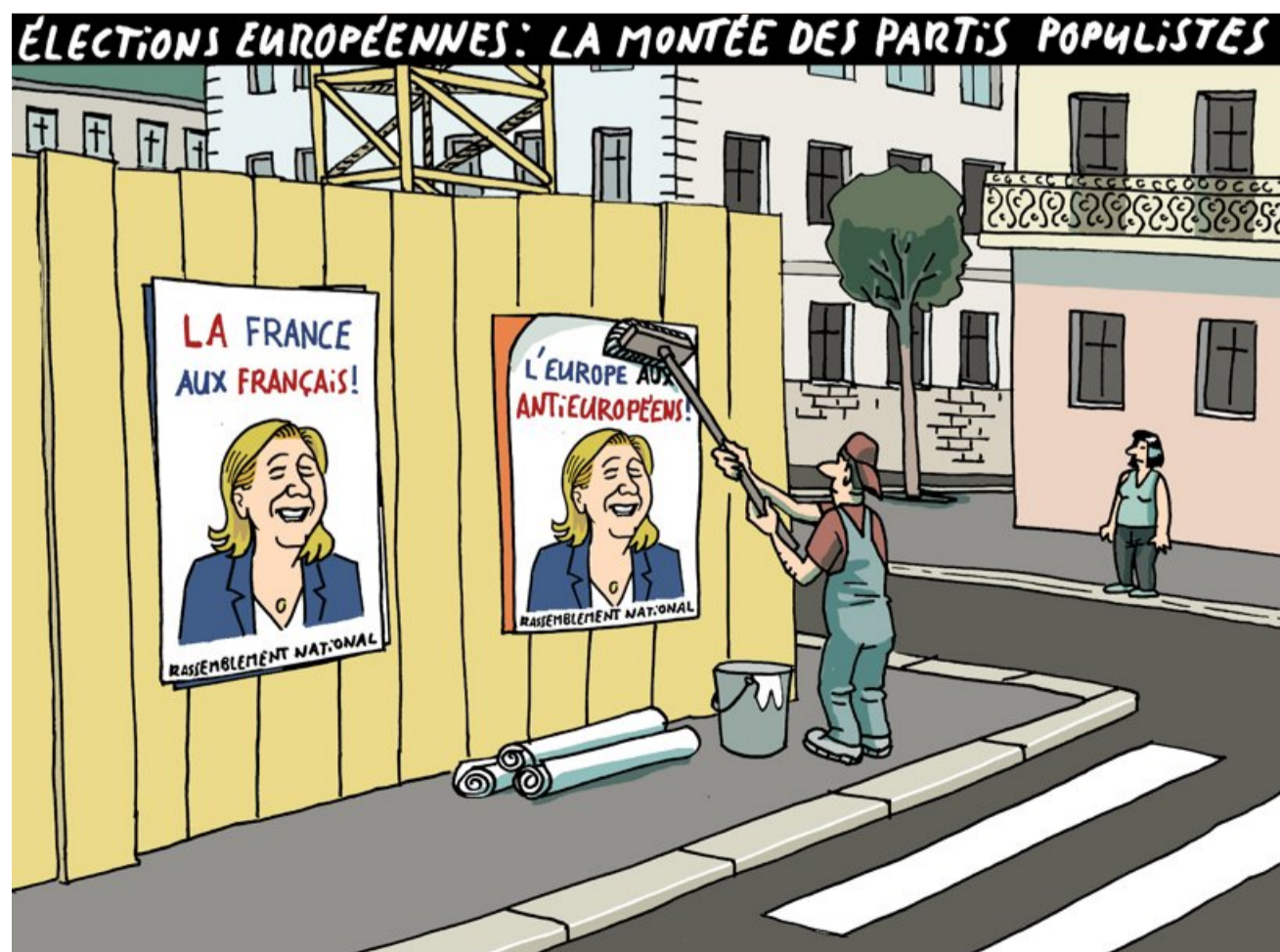
Assigné à résidence, il décide de s'enfuir, la mort dans l'âme. Après un détour par l'Égypte et la Suède, il arrive en Suisse en profitant d'un visa obtenu quelque temps plus tôt. Il devait en effet participer à une conférence sur l'autisme à Dornach, mais le blocage des frontières de Gaza l'avait finalement empêché de s'y rendre.

Depuis deux ans, Ahmed n'a plus que des contacts épisodiques avec sa femme et leurs deux enfants, aujourd'hui âgés de 5 et 3 ans. «C'est très dur d'être ici sans rien pouvoir faire pour les aider, d'autant qu'ils subissent des menaces et que mon fils a même été frappé à la tête», confie le Gazaoui, qui n'a toujours pas de réponse à sa demande d'asile et ignore s'il aura droit au regroupement familial. «On m'a dit que comme je suis Palestinien, mon cas n'est pas urgent...» Pourtant, il est loin de se lamenter sur son sort. «En arrivant au foyer de requérants d'asile, j'ai voulu mettre mon énergie sur des choses positives.» Il organise alors des activités pour les enfants, entre autres. «Il ne faut jamais perdre espoir, lance-t-il. L'espoir, c'est ce qui nous fait vivre. Un jour ou l'autre, tout finira par aller bien!»



Ahmed Alazbat a été exceptionnellement autorisé à voyager hors de Suisse.

Le dessin par Herrmann



Encre
Bleue

L'abribus n'est pas un fumoir

Au temps pour moi, j'avais tout faux hier en écrivant que les TPG pourraient bien faire un effort en installant des bancs à leurs arrêts, afin que les usagers n'aient pas à s'asseoir par terre en attendant le bus.

Eh bien, une élue de Chêne-Bougeries me fait gentiment remarquer que les abribus et les bancs installés auxdits arrêts sont la propriété des communes.

À elles de prévoir, de financer et d'entretenir ce mobilier, qui comprend généralement aussi une poubelle. Génial, on en apprend tous les jours!

Or donc, concernant l'arrêt Bois-Caran qui nous intéressait hier, ce serait à la Municipalité de Collonge-Bellerive de s'en soucier pour le confort de ses administrés et ceux des communes voisines: les élèves du Cycle de Bois-Caran et les personnes qui se rendent ou travaillent à La Combe. Merci pour eux!

Cela dit, il est donc inutile que Fred se plaigne encore auprès des TPG de l'usage détestable qui est trop souvent fait des abribus. Ces lieux serviraient de fumoir, ni plus ni moins, spécialement les jours de pluie, lorsque la plupart des clients viennent s'y réfugier.

Bien souvent, ces fumeurs, non

contents de faire profiter les gens alentour de leur fumée, balancent encore leurs mégots par terre. Ce qui est moche, quand on sait la cochonnerie que contiennent ces restes de cigarettes.

«J'ai même vu des non-fumeurs incommodés, mais n'osant pas faire de reproche aux intéressés, sortir de l'abribus afin de pouvoir respirer tranquillement. On marche sur la tête, là, ne trouvez-vous pas?»

Fred a donc contacté les TPG, sans succès à ce jour. Normal, il faudrait se plaindre auprès des communes. Et là, ça devient franchement compliqué, il y en a tant...

Contacté il y a trois mois déjà, le Cipret (prévention du tabagisme) a dit pour sa part qu'il allait tenter de faire quelque chose. Mais quoi? Et quand?

Julie

Retrouvez les chroniques de Julie sur www.encrebleue.tdg.ch ou écrivez à Julie@tdg.ch